

Le uest



Septembre 2025-NO 169, la revue des Saint-Rochois (es)

MAIRIE

270, Route 125, Saint-Roch-Ouest
(Québec) J0K 3H0

T 450-588-6060 **F** 579-795-0358
www.saint-roch-ouest.ca • info@saint-roch-ouest.ca

Pierre Mercier, maire

Conseillers :

Siège 1 : Bernard Benoit

Siège 2 : Charles Smith

Siège 3 : Josianne Chayer

Siège 4 : Francis Mercier

Siège 5 : Sylvain Lafortune

Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar,

Directrice générale

et greffière-trésorière poste 7550

Jonathan Potvin,

Inspecteur municipal, poste 7551

inspecteur@saint-roch-ouest.ca

HORAIRE

Mardi, Mercredi & Jeudi
8 h 30 à 16 h 30

*Depuis
1921*

*L'agriculture, c'est
dans notre nature*

PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 1^{er} octobre 2025,
à 19h, au 270, Route 125

VEUILLEZ PRENDRE NOTE
QUE LE BUREAU
MUNICIPAL

SERA FERMÉ LE JEUDI 25
SEPTEMBRE ET LE JEUDI
9 OCTOBRE 2025



• Mot du Maire •

Bonjour, chers amis St-Rochois (es),

Avant tout, nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour votre chaleureuse présence lors de notre souper champêtre du 12 septembre dernier.

Votre participation a grandement contribué à faire de cet événement une réussite inoubliable pour notre communauté. Nous espérons sincèrement que vous avez apprécié ce moment autant que nous.

Un merci tout particulier à nos commanditaires et à nos partenaires.

Nous avons déjà hâte de vous retrouver lors de nos prochains rassemblements!

Les récoltes arrivent!

Chaque année, l'automne marque le début des récoltes. Le battage des céréales et la cueillette des légumes sont maintenant en cours. Cette étape cruciale du cycle agricole entraîne une augmentation des déplacements sur nos routes. Batteuses, voitures à grains, remorques et charrues : un achalandage accru est à prévoir.

Nous vous invitons à faire preuve de prudence lorsque vous circulez.

Vos voisins agriculteurs vous rappellent, en cette période importante, de demeurer vigilants et patients.

Par ailleurs, nous demandons aux agriculteurs de veiller à ne pas laisser de terre ou de matières sur la chaussée, transportées par les pneus de leurs véhicules ou tracteurs.

Merci de nettoyer la route après votre passage, si nécessaire. Votre collaboration est essentielle.

Abris d'autos temporaires (abris tempo)



Pour ceux qui souhaitent installer un abri d'auto temporaire, veuillez noter que vous êtes autorisés à le faire du 1er octobre au 1er mai. Seuls les abris préfabriqués sont permis; les constructions artisanales sont interdites.

Ces abris doivent être installés sur une aire de stationnement ou sur la voie d'accès menant à celle-ci. Assurez-vous également de respecter un dégagement minimal de 2 mètres par rapport à la bordure de la chaussée ou à la limite extérieure du fossé.

En terminant, profitez pleinement des magnifiques couleurs de l'automne et, surtout, soyez prudents sur nos routes!

Pierre Mercier,

Maire



• Table des matières •

Mot du maire	2
Table des matières	3
Résumé des délibérations du conseil municipal	4
Avis publics	5
Avis public Municipalité Saint-Roch	6
Avis public MRC Montcalm	7
Candidature	8-9
Joignez-vous à l'équipe de recensement 2026	10
Centre de prévention du suicide	11
FADOQ	12
Parc régional de Kilkenny	13
Concours de photos	14-15
Cours de gardiens avertis	16
Danse Country	17
Club de lecture et Tricot des copains copines	18
Club de marche et Café de l'amitié	19
Atelier récréatif de renforcement et La Fabrique Saint-Esprit	20
Marché de Noël et Halloween	21
La Grande Marche	22
Merci aux commanditaires	23
Aide financière 2025	24

Calendrier des collectifs 2025

Septembre: 23  30 

Octobre : 03   07  14  17   21 

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 2 SEPTEMBRE 2025

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 263 600 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 23 SEPTEMBRE 2025

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 129-2019, la Municipalité de Saint-Roch-Ouest souhaite emprunter par billets un montant total de 263 600 \$, lequel sera réalisé le 23 septembre 2025 ;

IL EST RÉSOLU que ledit règlement d'emprunt soit financé par billets.

AUTORISATION DE PAIEMENT - POITRAS ASPHALTE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 107-2025, adoptée le 3 juin 2025, adjugeant un contrat à l'entreprise Poitras Asphalte pour le pavage du stationnement de l'aire de repos.

IL EST RÉSOLU que ce conseil municipal approuve la dépense et autorise la directrice générale à procéder au paiement.

CISSS DE LANAUDIÈRE -INTÉRÊT À SIGNER UNE LETTRE D'ENGAGEMENT DANS LE CADRE DU PLAN QUINQUENNAL D'ORGANISATION DES SERVICES PRÉHOSPITALIERS 2025-2030

Il est résolu que la Municipalité de Saint- exprime son intérêt à s'engager officiellement avec le CISSS de Lanaudière dans le cadre du Plan quinquennal d'organisation des services préhospitaliers 2025-2030. Ce plan vise à améliorer la chaîne de survie, notamment en facilitant l'accès rapide à la défibrillation externe automatisée (DEA) et aux manœuvres de réanimation cardiorespiratoire (RCR).

Reconnaissant l'importance de réduire les délais d'intervention avant l'arrivée des secours, la Municipalité souhaite participer activement à cet effort régional. Elle autorise sa direction générale à entreprendre les démarches pour signer une lettre d'engagement, formalisant ainsi son implication dans le renforcement des services préhospitaliers d'urgence sur son territoire.

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2024-2025-2026 (3E EXERCICE)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sherron Kollar, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Roch-Ouest:

QUE le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Roch-Ouest pour le 3e exercice financier du rôle triennal, soit l'année 2026, est déposé au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière, situé au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest, en date du 4 septembre 2025;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau.

QU'une demande de révision peut être logée à l'égard du 3e exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.

QUE toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation ou à toute autre unité d'évaluation.

QU'une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la municipalité ou au centre de services scolaire des Samares qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification.

QU'une demande de révision doit, sous peine de rejet :

a) Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2o, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée «**Demande de révision du rôle d'évaluation foncière**». Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Montcalm;

b) Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC de Montcalm, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;

c) Être déposée à la MRC de Montcalm, sise au 1540, rue Albert, Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Avis donné à Saint-Roch-Ouest, ce 10e jour du mois de septembre de 2025.

-Original signé-

Sherron Kollar

Directrice générale et greffière-trésorière



municipalité de SAINT-ROCH-OUEST

Avis public d'élection

Municipalité : Saint-Roch-Ouest

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Sherron Kollar, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche le 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au **15 octobre 2025** à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Marlène Perras

5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse au 270, Route 125 à Saint-Roch-Ouest

Téléphone 450-588-6060 poste 7550

Signature

Fait à Saint-Roch-Ouest

le 17 septembre 2025

-Original signé-

Présidente d'élection

SM-1 (25-01)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99, 174 et 175.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE MONTCALM**

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

AVIS PUBLIC est donné aux électeurs de la municipalité régionale de comté de Montcalm, par la soussignée, par Mme Annie-Claude Moreau, OMA, présidente d'élection, que le poste de préfet de la Municipalité régionale de comté de Montcalm est ouvert aux candidatures pour le scrutin de l'élection générale municipale du 2 novembre 2025.

Toute déclaration de candidature à ce poste doit être produite au bureau de la présidente d'élection entre le 19 septembre et le 3 octobre inclusivement aux jours et aux heures suivants :

- Lundis au jeudis de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30;
- Vendredis de 8 h à 12h.

Veuillez noter que le bureau de la présidente sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue le vendredi 3 octobre 2025.

Vous devrez consulter l'avis public d'élection de votre municipalité pour connaître les jours et les heures de vote.

J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection Me Nicolas Rousseau.

Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou son secrétaire d'élection au 1540, rue Albert, en la municipalité de Sainte-Julienne, J0K 2T0 ou par téléphone au (450) 831-2182 poste 7005.

DONNÉ à Sainte-Julienne, ce 15 septembre 2025.



Mme Annie-Claude Moreau, OMA
Présidente d'élection



Avant de déposer votre candidature, vous devez d'abord savoir si vous remplissez les conditions pour vous présenter à un poste de membre du conseil. La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM) prévoit qu'est éligible à un poste de membre du conseil toute personne :

- Qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale municipale; et
- Qui réside sur le territoire de la municipalité au moment du dépôt de sa candidature.

Le domicile n'est pas tenu d'être situé sur le territoire de la municipalité.

Les conditions pour être un électeur de la municipalité sont les suivantes :

- Être une personne physique de citoyenneté canadienne;
- Être âgé(e) de 18 ans ou plus le jour du scrutin (art. 54 LERM);
- Ne pas s'être fait retirer le droit de vote par un jugement établissant une tutelle (art. 288 C.c.Q.);
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse (art. 53 LERM);

ET remplir l'une des deux conditions suivantes, soit :

1. Être domicilié sur le territoire de la municipalité et depuis au moins six mois au Québec;
2. Être propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble ou occupant(e) d'un établissement d'entreprise depuis au moins 45 jours de la date du scrutin, soit le 19 septembre 2025.

La personne qui désire poser sa candidature a la responsabilité de vérifier si elle est éligible à un poste de membre du conseil municipal. À cet égard, vous devriez consulter les articles 61 à 67 ainsi que les articles 300 à 307 de la LERM qui traitent des conditions requises pour vous porter candidat et des motifs d'incapacité.

L'article 632 de cette même Loi mentionne qu'une personne commet une infraction lorsqu'elle pose sa candidature tout en sachant qu'elle n'est pas éligible. Au besoin, la personne peut consulter un avocat.

Pour plus d'informations à ce sujet, consultez le site Web d'Élections Québec au www.electionsquebec.qc.ca.

•Période de production des déclarations de candidature

Une fois la déclaration de candidature remplie, elle doit être présentée au bureau de la présidente d'élection pendant la période prévue à cette fin.

Le dépôt des déclarations de candidature sera possible uniquement du **19 septembre au 4 octobre inclusivement, du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30**. **Exceptionnellement, le bureau de la présidente d'élection sera ouvert le vendredi 3 octobre de 9 h à 16 h 30, de façon continue, pour la fin de la période de dépôt de déclaration de candidature.** Aucune déclaration ne sera acceptée après cette heure (même pour une simple correction).



Pour toute question relative à la mise en candidature, veuillez s.v.p. contacter la présidente d'élection :

[Présidente d'élection pour la municipalité de Saint-Roch-Ouest](#)

Mme Sherron Kollar

info@saint-roch-ouest.ca

450-588-6060 poste 7550

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DU RECENSEMENT DE 2026!

Des postes sont offerts partout au Canada

Ne manquez pas cette occasion qui s'offre à vous de participer à un projet national de grande envergure. Un emploi à Statistique Canada vous permettra d'élargir vos compétences et d'acquérir une expérience professionnelle utile sur le marché du travail.

Quels types d'emplois sont offerts?

Il y a une grande variété d'emplois au recensement, à des niveaux différents et pour des compétences diverses. Les contrats varient en termes de date de début et de durée, commençant entre septembre 2025 et avril 2026.

Statistique Canada embauche

- des commis et commises au recrutement, à la paie et aux voyages, ainsi que des adjoints administratifs et adjointes administratives (niveau **CR-04**);
- des superviseurs et superviseuses de centre d'appels (niveau **CR-05**);
- des coordonnateurs et coordonnatrices du recrutement (niveau **AS-03**);
- des chargés et chargées des opérations sur le terrain (niveau **AS-03**).

**Vous pouvez faire une différence dans
votre collectivité : postulez dès aujourd'hui!**



Quand puis-je postuler? Faites-le dès maintenant!

Consultez la page **canada.ca/emploisGC** pour voir les postes offerts.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



Centre de prévention du suicide de Lanaudière

La prévention à la portée de tous!

- Personnes en détresse et leur entourage
- Personnes endeuillées par suicide
- Personnes préoccupées par le suicide
- Intervenants

1 866 APPELLE
1 866 277-3553

Ouvert 24/7

www.cps-lanaudiere.org





Je tiens à remercier la municipalité d'appuyer le Club et sa mission, qui sont de permettre à notre communauté de sortir de l'isolement, de s'activer, de s'amuser pour ainsi améliorer leur qualité de vie et de faire une différence dans la vie de nos aînés. Lutter contre la solitude, aux développements de la santé, etc. Mettre de la joie dans le quotidien et aussi permettre de partager avec vous, votre histoire. Bref, mettre de l'harmonie à la vie et la protéger.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des idées, des suggestions ou des questions. Je suis à votre écoute et prête à relever les défis. Merci de votre confiance et de votre soutien. Ensemble, faisons de cette année une réussite !

Cordialement,

Joanne Vézina, présidente

Les activités du mardi au 21 rue Principale à Saint-Esprit – de 13 h à 16 h

À tous les mardis dès le 9 septembre : activités du club + renouvellement et vente de cartes de membres. Prenez note que le 23 septembre et 21 octobre, les activités régulières du club seront remplacées par un Bingo. Bienvenue à tous.

Les soirées du vendredi au 21 rue Principale à Saint-Esprit – de 18 h à 21 h

À tous les vendredis dès le 12 septembre : Apportez votre souper et venez participer à nos différentes activités proposées : Conférences, documentaires et jeux divers seront au menu.

Le Bingo du samedi soir au 21 rue Principale à Saint-Esprit – de 19 h à 22 h

Retenez bien ces dates. Le samedi 27 septembre et 11 octobre, la FADOQ organisera 2 soirées Bingo ouvertes à tous. Pour plus d'informations, suivez-nous sur les réseaux sociaux.

Soyez au rendez-vous pour une saison des plus agréables et festives.
Nous vous attendons nombreux !

Bonne fête à tous les membres nés en septembre, octobre et novembre.

Prompte guérison à nos membres affectés.

Toutes nos sympathies à ceux et celles qui ont perdu un être précieux.

Joanne Vézina, présidente et toute ma super équipe

Suivez-nous sur Facebook : Fadoqsaintesprit

Courriel : fadoqsaintesprit@gmail.com

Nouveau ! Parc régional de Kilkenny

Un tout nouveau lieu de plein air à découvrir à Saint-Calixte :

randonnée en montagne, pique-nique,
détente en forêt et observation de la faune
vous y attendent. Développé par la MRC de
Montcalm, le Parc se veut un espace accessible,
paisible et respectueux de l'environnement.



Suivez-nous afin de rester
à l'affût des activités, des
nouvelautés et des conseils
pour profiter pleinement
de votre visite.

📍 **Adresse :** 3025, 8^e Rang Est, Saint-Calixte

🕒 **Heures d'ouverture :** mercredi au dimanche,
10 h à 17 h (en saison estivale)

Respirez, explorez, reconnectez :
**le Parc régional de Kilkenny
vous attend !**





Bonjour à tous et à toutes!

Mon **calendrier 2026** est en préparation et cette année encore, je vous invite à y participer!

Pour ce faire, faites-moi (re)découvrir, par vos photos, les plus beaux attraits et paysages de notre comté à travers les quatre saisons.

Ce concours est ouvert à tous les résidents du comté et pourrait permettre à vos œuvres de se retrouver dans le calendrier 2026 qui sera distribué aux 53 000 résidences

de Montcalm.

Pour participer, il faut :

- **Résider dans le comté de Montcalm** (L'Épiphanie, Mascouche, St-Alexis, Ste-Julienne, Ste-Marie-Salomé, St-Esprit, St-Jacques, St-Liguori, St-Lin-Laurentides, St-Roch-de-l'Achigan, St-Roch-Ouest);

- Inscrire le **titre de votre photo** et une brève description;

- Nous faire parvenir une **photo horizontale** (paysage) en format PNG, JPG ou JPEG

Envoyez vos photos à luc.theriault@parl.gc.ca avant le **1er octobre 2025** à midi.

Un jury sera chargé de sélectionner les douze œuvres gagnantes qui illustreront chacun des mois de l'année.

Les personnes dont les œuvres seront retenues auront aussi la chance de voir leur nom publié au côté de leur photo dans le calendrier.

Bonne chance à tous!

IMPORTANT

MUNICIPALITÉS DU COMTÉ	COMMENT FAIRE	RÈGLEMENTS
• Mascouche • St-Lin-Laurentides • St-Roch-de-l'Achigan • St-Roch-Ouest • L'Épiphanie • St-Liguori • Ste-Marie-Salomé • St-Alexis • St-Esprit • St-Jacques • Ste-Julienne	• Une page de calendrier sera dédiée à chacune des villes et municipalités du comté; • La photo doit être numérique, de format paysage (horizontal), être en format JPG ou PNG, et être en haute résolution (minimum 300dpi); • Le format final visible sera de 6,75 x 1,7 pouce. Vos photos pourraient être modifiées afin de respecter les critères d'impression; • Prenez soin d'inscrire votre nom complet, coordonnées, ainsi que le lieu représenté par votre photo, et d'ajouter un titre et une brève description à votre oeuvre.	• Habiter dans le comté de Montcalm; • Nous faire parvenir une photo dont vous avez les droits; • Les participants de moins de 18 ans doivent obtenir le consentement d'un parent ou d'un tuteur légal; • Un participant peut soumettre une photo par saison (maximum 4 photos); • Si des personnes se trouvent sur la photo et sont facilement identifiables, vous devez nous faire parvenir une autorisation écrite pour chacune de ces personnes afin que la photo soit publiée.

COURS DE GARDIENS AVERTIS

ENTIÈREMENT REVU ET ENRICHİ. LE COURS DE GARDIENS AVERTIS MET DAVANTAGE L'ACCENT SUR LES TECHNIQUES DE SECOURISME. CE COURS COUVRE UNE VASTE GAMME DE SUJETS, ALLANT DE LA GESTION DES COMPORTEMENTS DIFFICILES AUX COMPÉTENCES EN LEADERSHIP, EN PASSANT PAR CE QUE L'ON ATTEND DES GARDIENNES ET GARDIENS D'ENFANTS. LE COURS DE GARDIENS AVERTIS APPROFONDIRA ET RENFORCERA LE SENTIMENT DE RESPONSABILITÉ QUE LES JEUNES RESSENTENT LORSQU'ILS GARDENT DES ENFANTS. LE PROGRAMME A ÉTÉ REVU AFİN DE FACILITER L'APPRENTISSAGE DES SOİNS À DONNER EN CAS D'URGENCE.

PRÉALABLE : AVOIR 11 ANS ET PLUS

DURÉE : DE 9 H À 16 H

COÛT RÉSIDENT : 25 \$ PAR JEUNE

COÛT NON-RÉSIDENT : 50 \$ PAR JEUNE

LE PARTICIPANT DOIT APPORTER : 2 COLLATIONS, 1 LUNCH,
PAPIER, CRAYONS ET UNE POUPÉE (FACULTATIVE)

MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025
(JOURNÉE PÉDAGOGIQUE CSS DES SAMARES)

CONTENU:

- COMMENT ÊTRE RESPONSABLE ET FAIRE PREUVE DE LEADERSHIP.
- COMMENT PRENDRE DE BONNES DÉCISIONS ET GÉRER LES COMPORTEMENTS DIFFICILES.
- LES STADES DE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ET LES STRATÉGIES ADAPTÉES À CHACUN.
- COMMENT NOURRIR ET HABILLER LES ENFANTS ET LES BÉBÉS, JOUER AVEC EUX ET CHANGER UNE COUCHE.
- COMMENT RECONNAÎTRE ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DANGEREUSES, FAIRE DES CHOIX ÉCLAIRÉS ET PROMOUVOIR LES COMPORTEMENTS SÉCURITAIRES.
- LES NOTIONS DE SECOURISME DE BASE DONT LE RCR.
- LE GARDIENNAGE COMME EMPLOI.



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'engrillure, c'est dans notre nature

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION

LOISIRS@SAINT-ESPRIT.CA

450 831-2114 POSTE 7530



Croix-Rouge
canadienne

ANIMATRICE JEUNESSE DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE - NANCY RIQUIER
EN COLLABORATION AVEC ATOUT PLUS PARTENAIRE DE FORMATION DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE.



SAINT-ESPRIT

Église Saint-Esprit - Au sous-sol de l'Église
88 rue Saint-Isidore, Saint-Esprit

SESSION DE 14 SEMAINES LES MARDIS

du 16 septembre au 16 décembre 2025

DÉBUTANT 1-2: 18:30 À 19:30

Ici, tu apprendras des danses de niveau débutant, mais plus actives que dans le niveau 1! Tu connais déjà les pas de bases ou tu as de l'expérience en danse!

NOVICE/INTERMÉDIAIRE: 19:45 À 20:45

Ce niveau est idéal pour quelqu'un qui a déjà dansé du country et qui se sent prêt à intégrer des danses plus rythmées, plus difficiles. Sans être un niveau intermédiaire, ici tu grandiras rapidement! La majorité des danses de plancher et de bars se trouvent dans ce niveau!

COÛT:

112\$/SESSION POUR 1H DE COURS DANS TA SOIRÉE
168\$/SESSION POUR 2H DE COURS DANS TA SOIRÉE

OU À LA CARTE

10\$ POUR 1H DE COURS
15\$ POUR TA SOIRÉE COMPLÈTE

Inscriptions ou informations
Highway Danse Country | Audrey Caron
Tél: 438 542-2208
Courriel: highwaydansecountry@gmail.com

CLUB DE LECTURE

DE LA BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

TOUT LES 3^E MERCREDIS DE
CHAQUE MOIS
DE 19 H 00 À 21 H 30

POUR INFORMATION
BIBLIOTHEQUE@SAINT-ESPRIT.CA
450 831-2274
45, RUE DES ÉCOLES, SAINT-ESPRIT



✦ À LA BIBLIOTHÈQUE ALICE PARIZEAU ✦ TRICOT DES COPAINS COPINES

Un vendredi
sur 2

De 19 h à 21 h



DE 6 ANS
À 99 ANS

Prochaines séances

LES
DÉBUTANTS
SONT LES
BIENVENUS!

29 août
5 et 19 septembre
3 et 17 octobre
7 et 21 novembre
5 et 19 décembre

**UNE ACTIVITÉ OUVERTE À TOUS!
TOUS LES NIVEAUX D'EXPÉRIENCE SONT INVITÉS!**

Pour information

bibliotheque@saint-esprit.ca

450 831-2274

45, rue des Écoles, Saint-Esprit



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature

CLUB DE MARCHÉ

ACTIVITÉ LIBRE, GRATUITE ET OUVERTE À TOUS

-  ACCESSIBLE À TOUS
-  AMÉLIORE LA CAPACITÉ MUSCULAIRE
-  AMÉLIORE LA CAPACITÉ CARDIOVASCULAIRE
-  AUGMENTE LA CONFIANCE EN SOI
-  ACTIVITÉ POUR CONTRER LA SOLITUDE
-  ACTIVITÉ POUR FAIRE DES RENCONTRES AMICALES



TOUS LES LUNDIS À 9 H 30
DÉPART: PARC DES OPTIMISTES
(DERRIÈRE L'ÉGLISE)



ENEZ JASER ET JOUER ENTRE AMIS

ANIMATION, PARTAGE, ATELIERS ET CONFÉRENCES.

ACTIVITÉ GRATUITE, OUVERTE À TOUS!



TOUS LES JEUDIS DE 13 H À 16 H
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU
45, RUE DES ÉCOLES, SAINT-ESPRIT

ATELIER RÉCRÉATIF DE RENFORCEMENT MUSCULAIRE

POUR LES
CITOYENS DE
55 ANS ET PLUS

Inscription obligatoire

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION
JOSÉE
514 781-1026
loisirs@saint-esprit.ca
450 831-2114 poste 7530



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Quoi: Bougeons ensemble pour améliorer notre mobilité, notre souplesse et notre force musculaire afin de rester en santé.

Quand: Tous les mercredis et vendredis de 10 h à 11 h du 3 septembre 2025 au 19 décembre 2025

Où: Sous-sol de l'église (88, rue Saint-Isidore, Saint-Esprit)

Prix: 0\$ - animation bénévole

Équipement nécessaire: Tapis personnel de type «yoga»





Pensée qui peut nourrir notre âme;

« La nature est source de toute vraie connaissance » Léonard de Vinci

Fête de l'Action de grâce : 13 octobre 2025

Comme chaque année, la fête de l'Action de grâce sera soulignée dans le cadre de notre célébration dominicale. Nous en profiterons pour rendre grâce à notre créateur qui nous a comblés par les beautés de la nature, l'abondance de nos récoltes, sans compter le bien-être, le calme et l'inspiration que la nature nous a offerts pour rendre notre vie meilleure et plus épanouie. Nous tenons souvent pour acquises toutes ces réalités. Nous oublions d'exprimer notre admiration, notre gratitude pour tant de bontés prodiguées par notre créateur via la nature.



Appel aux artisans, artistes et producteurs locaux Période de recrutement **Marché de Noël 2025**

Notre prochain marché de Noël aura lieu le samedi 22 et dimanche 23 novembre 2025. Nous sommes en période de recrutement des exposants. Déjà plus de 50% des espaces disponibles ont été réservés. Si vous désirez venir exposer et être de la fête, faites vite et contactez-nous pour y réserver votre place.



Pour information et inscription
loisirs@saint-esprit.ca
450 831-2114 poste 7530



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature



Halloween 2025 La mairie au Parc DESJARDINS (3e avenue entre les rues Avila et Rivest)

APPEL AUX FAMILLES HABITANT DANS LES RANGS

Le soir de l'Halloween, venez nous rejoindre au Parc Desjardins pour distribuer vos bonbons et n'oubliez

Pas de vous déguiser!

(SAINT-ESPRIT ET SAINT-ROCH-OUEST)



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature

Pour information
loisirs@saint-esprit.ca
450 831-2114 Poste 7530





le grand DÉFI
PIERRE LAVOIE

PRESCRIT PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE

LA GRANDE MARCHÉ

5 KM

INSCRIVEZ-VOUS
ONMARCHE.COM
GRATUIT ET OUVERT À TOUS

DATE : dimanche 19 octobre 2025
HEURE : échauffement et animation entre 10 h et 11 h, départ à 11 h
LIEU : Parc des Optimistes
88, rue Saint-Isidore
Saint-Esprit

 FÉDÉRATION DES MÉDECINS
OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC

RioTinto

Québec 

PARTENAIRE D'ACTION
QUÉBECOR



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature



Ministère des
Affaires municipales
et de l'Habitation

Québec



LOUIS-CHARLES THOUIN
DÉPUTÉ DE ROUSSEAU



AIDE FINANCIÈRE 2025

LOISIRS MUNICIPAUX DE SAINT-ESPRIT ET SAINT-ROCH-QUEST

SPORT-CULTURE-MUSIQUE-THÉÂTRE ETC.

Subvention visant exclusivement les enfants de moins de 18 ans

Prérequis

Reçus du paiement complet avec le nom de l'enfant, logo de l'organisation et le montant total avant taxes pour chacune des activités

Non-admissible

- L'équipement/matériel
- Les taxes
- Certificats cadeaux
- Assurances
- Campagne de financement
- Camp de jour

Date limite dépôt des demandes: **23 octobre 2025**

Aucune demande ne sera traitée après cette date

Vous devez déposer votre demande à la mairie de Saint-Esprit
81, rue Saint-Isidore

Vous devez compléter un formulaire pour chaque enfant de moins de 18 ans. Le formulaire est disponible à la mairie de Saint-Esprit, sur la page web de la municipalité ou par courriel
reception@saint-esprit.ca

Pour tout autre renseignement:
Marie-Claire Ducharme 450 839-2852